



## **NOTICE METHODOLOGIQUE N°4**

Dans le cadre de ses missions statutaires, le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, créé en 2007, se lance progressivement dans un programme d'envergure visant à une meilleure connaissance et une meilleure protection de la biodiversité végétale en Aquitaine et Poitou-Charentes.

La mise en œuvre de ce programme nécessite la mobilisation des botanistes et naturalistes professionnels et bénévoles afin de mutualiser les connaissances et les efforts d'inventaires et de protection.

Cependant, face à la diversité des méthodes utilisées par les acteurs naturalistes du territoire, il est apparu indispensable et prioritaire d'harmoniser les méthodes d'inventaires et d'évaluation des espèces végétales et des habitats naturels, ainsi que de proposer des outils pour faciliter les échanges d'informations.

Ainsi, le CBN Sud-Atlantique met à disposition de ses partenaires les 4 notices méthodologiques suivantes :

- 1) Méthodologie d'inventaire floristique ;
- 2) Formats de transmission de données floristiques ;
- 3) Quantification des effectifs d'espèces végétales sur le terrain ;
- 4) **Cahier des charges pour un plan départemental de conservation d'espèce végétale protégée.**

*Il est important de noter que ces documents sont susceptibles d'évoluer afin d'être régulièrement adaptés aux enjeux et à l'évolution des outils de gestion de données.*

*D'autres documents relatifs à la flore et aux habitats naturels sont en cours d'élaboration et seront prochainement proposés.*

### **Siège**

Domaine de Certes-Graveyron  
Audenge (33)

### **Antenne régionale Poitou-Charentes**

Jardin botanique universitaire  
Mignaloux-Beauvoir (86)

### **Relais méridional**

Jardin botanique littoral  
Saint-Jean-de-Luz (64)

### **Adresse de correspondance**

Domaine de Certes  
33980 Audenge  
Tél : 05 57 76 18 07  
cbsa.info@laposte.net  
www.cbnsa.fr

SIRET : 200 003 176 00019  
APE : 925E



# NOTICE MÉTHODOLOGIQUE N°4

## Cahier des charges pour un plan départemental de conservation d'espèce végétale protégée

### Contexte

Réalisation d'un plan départemental de conservation mené en faveur d'une espèce végétale protégée.

### Démarche et contenu

Le programme repose sur une démarche classique d'élaboration de plan de conservation en 3 volets :

- état et amélioration des connaissances sur la biologie et l'écologie de l'espèce concernée ;
- faisabilité des techniques de conservation ex situ pour la conservation à long terme de l'espèce ;
- rédaction d'un plan d'action départemental.

### Action 1 : Volet connaissance

#### Action 1A : Synthèse bibliographique

Réaliser une synthèse bibliographique sur les connaissances actuelles de l'espèce à partir de l'exploitation de la base de données du CBNSA, de la littérature ancienne et des catalogues floristiques régionaux et départementaux et du dépouillement d'herbiers. Le réseau des acteurs de l'environnement pourra être sollicité (autres Conservatoires Botaniques Nationaux, gestionnaires de milieux naturels, réseau associatif, collectivités territoriales, etc.).

Cette synthèse aborde essentiellement les thèmes suivants : taxonomie, chorologie et répartition (niveau départemental, régional et national), biologie et dynamique des populations, écologie et caractérisation des habitats.

Elle permet également d'orienter les étapes ultérieures.

#### Action 1B : Chorologie et répartition départementale de l'espèce

Réaliser une synthèse récente sur l'espèce concernée et élaborer une carte de répartition départementale des stations de l'espèce. Cette synthèse se base sur une recherche active sur le terrain de stations afin d'appréhender correctement l'aire de répartition de la plante à l'échelle départementale.

L'ensemble des données collectées dans le cadre du programme (bibliographie, partenaires, données terrain) seront la propriété du CBNSA et rassemblées dans une base de données pouvant être mise à disposition des partenaires.

#### Action 1C : Etudes stationnelles

Les études stationnelles visent à réunir un ensemble d'informations représentatives de l'espèce sur son aire de répartition départementale afin de :

- préciser l'écologie de la plante sur la base d'une étude phytosociologique des stations de l'espèce et des habitats connexes appuyée sur des comparaisons bibliographiques ;
- évaluer quantitativement les populations (effectifs) ;
- évaluer les menaces pesant sur les sites visités.

En fonction du nombre de stations, des enjeux patrimoniaux et des effectifs, l'étude stationnelle doit concerner la totalité ou un échantillon représentatif des stations de l'espèce concernée.

Les données stationnelles collectées sont intégrées à une base de données et permettent d'actualiser les cartes de répartition de l'espèce.

L'étude devra également préciser les outils méthodologiques utilisés pour quantifier les effectifs de l'espèce et caractériser l'écologie et l'appartenance phytosociologique des habitats observés.

L'étude doit également fournir une grille d'évaluation multicritères destinée à caractériser la qualité écologique des stations (effectifs, état de conservation et potentialité de restructuration de l'habitat, opportunité foncière, etc.) de façon à identifier les stations « remarquables » et à avoir une démarche hiérarchisée pour la mise en œuvre des futures actions conservatoires.

---

**Action 2 : Volet expérimentation *ex situ***

Constituer une cryobanque de l'espèce concernée en échantillonnant l'ensemble des stations répertoriées qui vont être détruites.

Evaluer la faisabilité et l'intérêt du mode de conservation à long terme en cryobanque en testant la viabilité (test au Tétrazolium après une mise au point) et la capacité germinative des semences de l'espèce (mise au point des conditions optimales de germination en laboratoire) avant et après la mise en cryobanque.

Evaluer la faisabilité et l'intérêt de la mise en place de populations en jardin cultural :

- sur le plan de l'amélioration des connaissances de l'espèce ;
- sur le plan de la constitution d'un « pool » conservatoire à moyen terme ;
- sur la faisabilité d'une augmentation des effectifs de l'espèce (semences, plants) en vue d'éventuelles réintroductions.

---

**Action 3 : Volet rédaction du document « plan de conservation »**

Le plan de conservation est un document qui regroupe :

- une synthèse sur les connaissances actualisées de l'espèce (chorologie, biologie, écologie, etc.) avec notamment une carte de répartition départementale, une synthèse sur les habitats, etc. ;
- un bilan sur l'étude stationnelle départementale avec notamment une phase de hiérarchisation des stations ;
- un bilan sur la faisabilité et l'intérêt des techniques de conservation *ex situ* (jardins, cryobanques) ;
- un plan d'actions concrètes intégrant un guide technique de "bonnes pratiques" concernant les préconisations de gestion des habitats de l'espèce.

Un document non technique sera rédigé afin de synthétiser le plan de conservation.

Une journée de restitution des plans de conservation et une journée technique à destination des gestionnaires de milieux naturels sur les préconisations de gestion des habitats de l'espèce concernée seront organisées.